Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260415-DEL5080426TAIND-DE

# EXTRAIT SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 avril 2026

**Nombre de Conseillers :**

En exercice : 15

Présents-représentés : 14

Votants : 14

Le huit avril deux mil vingt six, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal, s'est légalement réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Thierry CAUBET, Maire de Locronan.
Etaient présents : Monsieur CAUBET Thierry, Maire, Madame LE GAC Jacqueline Adjointe au Maire, Monsieur BILLEBEAUD Alain, Adjoint au Maire, Madame HASCOËT Monique, Adjointe au Maire , Monsieur PRÉ Jean-Marie, Adjoint au Maire, Monsieur LE JEUNE Philippe, Monsieur BONSIGNE Bruno, Madame GOARDON Virginie, Madame BATTAIS Bérénice, Monsieur HÉNARD Joël, Monsieur LE LAY Laurent, Madame CADIOU QUÉAU Gwénaëlle, Madame Brigitte NICOLAS.

***Date de* convocation :** 01 avril 2026

Procurations : Madame Edwige LEPOT a donné procuration à Monsieur Thierry CAUBET
Absente excusée : Madame Marine KERDREUX

Secrétaire de séance : Monsieur PRÉ Jean Marie

Le quorum étant atteint le conseil peut valablement délibérer.
Les procès-verbaux des séances du 24 février 2026 et du 27 mars 2026 sont approuvés à l'unanimité des membres du Conseil Municipal

Ordre du jour :

- Délégations aux Adjoints-informations
- Constitution des commissions communales- Commission d'appel d'offres élue à bulletins secrets
- Election des délégués de la commune dans les différents Etablissements Publics de coopération intercommunale et autres structures
- Nomination d'un suppléant (e) à la commission intercommunale du logement de QBO
- Fixation du taux des indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Délégations au maire
- Autorisation de recrutement de personnel de remplacement , saisonnier ou occasionnel
- Remboursement des frais de déplacements élus et personnel communal
- Commission Locale SPR-désignation de 2 titulaires et 2 suppléants suite à renouvellement conseil
- Nomination d'un conseiller à la Commission de contrôle de la liste électorale
- Commission des impôts directs-liste à proposer
- Projet de convention »coupons commerçants »-autorisation de signature avec la société Maison CADIOU
- Questions diverses-

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 029-212901342-20260415-DEL5080426TAIND-DE

## 5-2026-0804-05-FIXATION DU TAUX DES INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire présente la question et rappelle que lors de la séance du 22 mars 2026, quatre adjoints ont été élus par le Conseil Municipal. Compte tenu des dates de délégations aux adjoints et de la notification des arrêtés, ces derniers seront rétribués à compter du 01 avril 2026

- le maire d'une commune dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants peut prétendre à une indemnité maximale de 44.3 % de l'indice brut terminal mensuel 1027 établi à 4110.52 € au 01 janvier 2026 soit 1820.96 € brut mensuel .

- les adjoints aux maires dont la population est comprise entre 500 et 999 habitants peuvent prétendre à une indemnité maximale de 11.77 % de l'indice brut terminal mensuel 1027 établi à 4110.52 € au 01 janvier 2026 soit 483.81 € brut.

L'enveloppe globale de la commune s'établit donc à 3 756.20 € par mois à ce jour (maire et 4 adjoints) , soit à 45 074.40 € sur un an. À chaque revalorisation du point d'indice de la fonction publique, les indemnités des élus locaux sont automatiquement augmentées.
Le tableau des indemnités s'établirait dès lors comme suit :

| Maire : Thierry CAUBET | | Adjoints : Jacqueline Le GAC, Alain BILLEBEAUD, Monique HASCOËT, Jean-marie PRÉ | |
|---|---|---|---|
| Taux en % de l'indice 1027 | Montant indemnité brute | Taux en % de l'indice 1027 | Montant indemnité brute |
| 44.3% | 1820.96 | 11.77% | 483.81 |

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré
Vote les indemnités au Maire et aux quatre adjoints telles que décrites ci-dessus
Précise qu'un tableau récapitulatif de l'ensemble des indemnités servies aux élus sera joint en annexes

| VOTE | | | |
|---|---|---|---|
| | **Pour** | **Contre** | **Abstention** |
| **Indemnités du Maire et des adjoints** | **14** | **0** | **0** |

Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire, Thierry CAUBET